

Commune de St Georges la Pougé

DELIBERATION N° 2025-2

EN DATE DU 11 JANVIER 2025

CONCERNANT L'ELECTION DES DELEGUES AU SIAEP SAINT SULPICE LES CHAMPS VALLIERE

L'an Deux Mille vingt-cinq, le 11 janvier à 11h30, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la salle des conseils sous la présidence de Madame POITOU Delphine, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 7 janvier 2025

Présents : POITOU Delphine, BENARD Claire, BOURE Michel, TERRACOL Alain, MOREL Jean Claude, MARCELLOT Sandra

Absents : COSTE Joël, FAVRE Valéry

Claire BENARD a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire informe les conseillers municipaux que suite au transfert de compétence de la gestion de l'eau, il y a lieu de désigner 2 délégués titulaires pour représenter la commune au SIAEP SAINT SULPICE LES CHAMPS VALLIERE.

Mme Claire BENARD et Mr Michel BOURE se portent candidats en tant que délégués titulaires.

Après vote, le conseil municipal élit à l'unanimité des membres présents

- **Mme Claire BENARD et Mr Michel BOURE**, délégués titulaires pour siéger au SIAEP SAINT SULPICE LES CHAMPS VALLIERE

La Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait le 13 janvier 2025

*Certifié exécutoire par la
Maire compte tenu de la
transmission en préfecture
Le 14/01/2025 et de la
publication le 14/01/2025*

**La Maire,
Delphine POITOU**



**La secrétaire,
Claire BENARD**

